

# Un comité des jeunes dynamique à Sherbrooke

**Luc Allaire**

Conseiller CSQ

Pourquoi est-ce nécessaire, un comité des jeunes dans un syndicat ? Ils peuvent participer aux assemblées. Ils ont accès à tous les services. Ils peuvent être élus comme délégués ou au conseil d'administration. Alors, pourquoi former un comité où les jeunes se retrouvent entre eux ?

« Le problème des jeunes, c'est qu'ils attendent qu'on leur donne une place. » C'est ce qu'a répondu Guy Coderre, lors d'une rencontre organisée par *Nouvelles CSQ* avec trois jeunes membres du Comité des jeunes du Syndicat de l'enseignement de l'Estrie à Sherbrooke.

Guy Coderre enseigne les mathématiques à l'école secondaire de la Montée, pavillon Leber, à Sherbrooke. Lorsqu'il a été élu au conseil d'administration de son syndicat, il y a deux ans, il était le seul jeune... selon les critères de la CSQ, pour qui sont considérés comme jeunes tous les membres âgés de moins de 35 ans.

« Les autres membres du conseil d'administration m'ont laissé entendre que ce serait bien s'il y avait plus de jeunes qui s'engageaient syndicalement, rappelle Guy. C'est alors que je me suis dit que ce serait une bonne idée de mettre un comité des jeunes sur pied. »

Quelques jeunes ont répondu à l'appel, dont Guylaine Picard, enseignante en sciences à l'école secondaire Mitchell-Montcalm à Sherbrooke, et Karine Grimard, enseignante de français à la polyvalente Montignac au Lac-Mégantic.

« La première question que nous nous sommes posée fut : comment faire pour être un plus gros comité ? rappelle Karine Grimard. Nous avons donc cherché des moyens pour rejoindre le plus grand nombre de jeunes, notre objectif étant



Guy Coderre, Karine Grimard et Guylaine Picard

LUC ALLAIRE

de former une relève syndicale à tous les militants qui partent à la retraite. »

Ils ont alors eu une idée géniale : lancer une invitation à tous les profs ayant trois ans d'expérience ou moins...

« pour un 4 à 7 informel, précise-t-elle. Il ne fallait pas que ça ait l'air d'une réunion syndicale. Il n'y avait pas d'ordre du jour, ni aucun papier. »

Ce fut un succès, une quinzaine de personnes sont venues. Cela a permis de briser l'isolement et de démystifier l'appareil syndical qui apparaît bien compliqué à plusieurs.

Ayant atteint son premier objectif, le comité a ensuite organisé un sondage pour connaître les besoins des jeunes par rapport au syndicalisme. Il en est ressorti que les jeunes avaient besoin d'information sur des questions bien concrètes, comme les contrats et la paye. Elle-même à statut précaire depuis huit ans, Guylaine Picard a alors fait de la lutte à la précarité l'une des priorités du Comité des jeunes, en donnant de l'information sur les droits des employés à statut précaire.

C'est ainsi que Karine a appris qu'elle pouvait revendiquer un poste régulier, alors que son employeur lui offrait un poste 100 % à temps partiel. « J'ai téléphoné au syndicat et j'ai appris que j'avais droit à un poste à temps plein », rappelle-t-elle.

Cet épisode l'a convaincue de l'importance d'un syndicat. « J'avais beaucoup de préjugés contre le syndicalisme. Je viens de Thetford-Mines et, pour moi, les syndicats étaient composés de fiers-à-bras qui faisaient de l'intimidation. » Il va sans dire que le modèle de syndicalisme qu'elle a retrouvé à la CSQ était fort différent.

Le sondage a également révélé que plusieurs jeunes souhaitaient la mise sur pied d'une structure d'accueil pour les jeunes qui commencent leur carrière dans l'enseignement. « C'est surtout nécessaire pour les jeunes qui arrivent dans les écoles à la deuxième ou à la troisième semaine de septembre, précise Guylaine Picard. Tout le monde est occupé et il n'y a personne pour les accueillir. »

Le comité a donc suggéré au Syndicat de l'enseignement de l'Estrie d'offrir une forme de parrainage par les délégués syndicaux aux nouvelles et aux nouveaux, « car l'information passe beaucoup mieux par le bouche à oreille », affirme Guy Coderre.

Bref, avec quelques efforts et de la conviction, Guy Coderre a réussi à former un comité des jeunes dynamique, qui a sa place dans la structure syndicale de l'Estrie. Bientôt, il prendra sa retraite du comité... il aura 35 ans l'an prochain. Mais une chose est sûre : la relève est assurée, non seulement pour le Comité des jeunes, mais aussi pour le Syndicat de l'enseignement de l'Estrie.